

## Les structures d'animation bois-énergie :

### Un outil efficace à renforcer

-----

#### *Note de position du CIBE*

*Les propositions suivantes sont issues des travaux du CIBE et des retours d'expériences recueillis au sein de la commission « Animation bois-énergie ».*

#### **Résumé**

Les structures d'animation représentent un **atout pour la filière bois-énergie**. Missionnées pour soutenir le développement d'un ensemble de projets cohérents sur leur territoire, elles bénéficient d'une réelle reconnaissance quant à leurs **compétences** et aux **résultats de leurs actions**.

Ces animations se situent au cœur des territoires et au plus près des projets, gage de leur efficacité.

Ces **structures diversifiées** de par leur typologie, échelle d'action et modes de financement sont, néanmoins, **en difficulté** à l'heure actuelle de par leur dépendance intrinsèque (missions d'intérêt public) à des financements de plus en plus incertains.

La commission « Animation bois-énergie » du CIBE recommande un certain nombre de **mesures pour consolider ce réseau de professionnels** qui font le lien entre l'amont et l'aval de la filière et veille à l'adéquation projets/disponibilité de la ressource et donc **indispensables** à l'atteinte des objectifs ambitieux de 2020 et 2030 de part d'énergies renouvelables dans les consommations françaises (20 % et 32 % respectivement) et traduit dans le Plan National d'Actions par une augmentation de +93%<sup>1</sup> pour le BE collectifs/Industriels.

<sup>1</sup> par rapport à 2011

## Les structures d'animation : Un outil efficace à renforcer

### Sommaire

Sommaire .....	2
1. Les structures d'animation : un atout pour la filière .....	3
Les rôles-clés de l'animation bois-énergie <sup>1</sup> .....	3
Des résultats reconnus <sup>2</sup> .....	3
2. La richesse et les faiblesses des structures d'animation : .....	5
La diversité des structures porteuses .....	5
Compétences spécifiques.....	5
Zones d'intervention .....	5
Typologie .....	5
Financements <sup>1</sup> .....	5
Les difficultés financières actuelles de ces structures .....	6
3. Les enjeux et perspectives de l'animation bois-énergie .....	7
Annexes : .....	9

## 1. Les structures d'animation : un atout pour la filière

### Les rôles-clés de l'animation bois-énergie<sup>1</sup>

Seul acteur véritablement à l'interface des mondes du bois et de l'énergie, l'animateur est l'acteur qui a la **vision la plus complète de la filière bois-énergie** sur son secteur d'intervention (région, département, territoire).

Objectif, indépendant et sans rôle commercial, il assure le **lien entre tous les intervenants** de la filière et soutient son développement cohérent.

L'animateur est un élément-clé pour la **mise en œuvre des politiques publiques**.

Il a notamment pour mission :

- de **promouvoir** le bois-énergie
- d'**informer et accompagner les maîtres** d'ouvrage dans leur projet de chaufferie
- de soutenir la **structuration de l'approvisionnement** en combustibles
- de **suivre les installations** en fonctionnement et en projet

### Des résultats reconnus<sup>2</sup>

La fonction de l'animateur bois-énergie est incontournable :

- à la croisée des chemins entre l'**amont** et l'**aval** de la filière
- entre les **partenaires financiers** et le **monde professionnel**.

Ces animations se situent au plus près des territoires et des projets, gage de leur efficacité. Cette dynamisation au cœur des **enjeux, nationaux et territoriaux, environnementaux et économiques** a d'ailleurs révélé son efficacité à travers de nombreux résultats concrets :

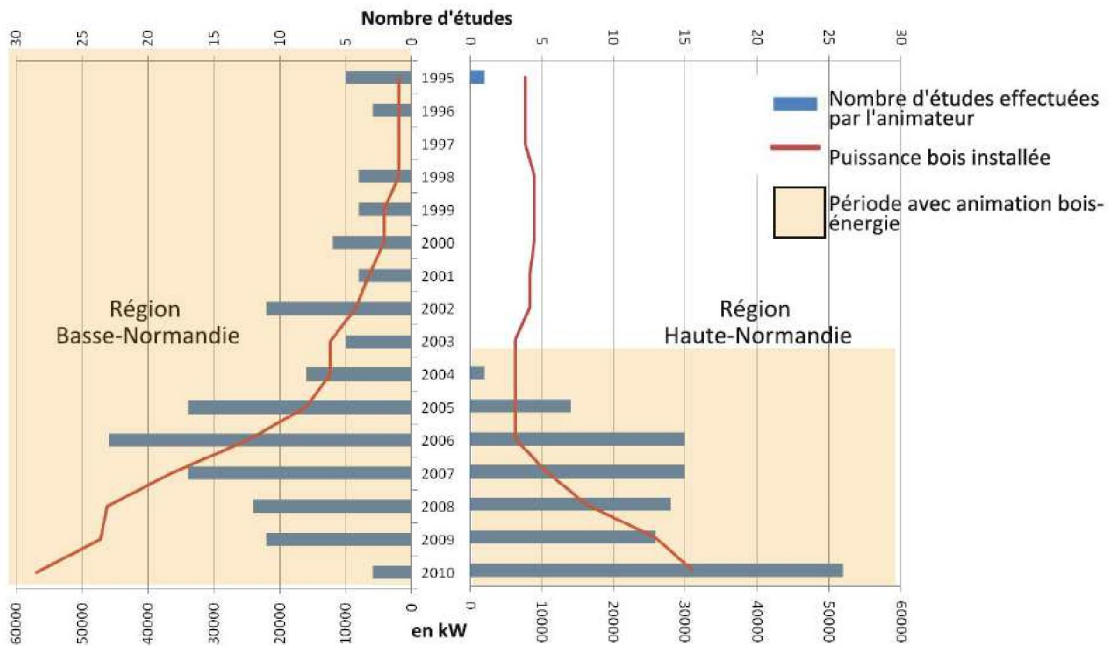
- Sa **neutralité**, garantie par les soutiens publics dont il bénéficie, lui permet d'orienter les porteurs de projets de chaufferie vers la solution bois-énergie dans les contextes réellement favorables.
- L'accompagnement des porteurs de projets l'amène à **dynamiser** le développement d'installations de qualité (illustration 1).
- Du fait de sa **vision d'ensemble des installations en fonctionnement et en projet**, il est à même d'épauler la **structuration et la coordination d'une filière d'approvisionnement adaptée** (illustration 2).

<sup>1</sup> Annexe 1 : CIBE, 2012, « L'animateur, acteur incontournable de la filière bois-énergie », 4 pages

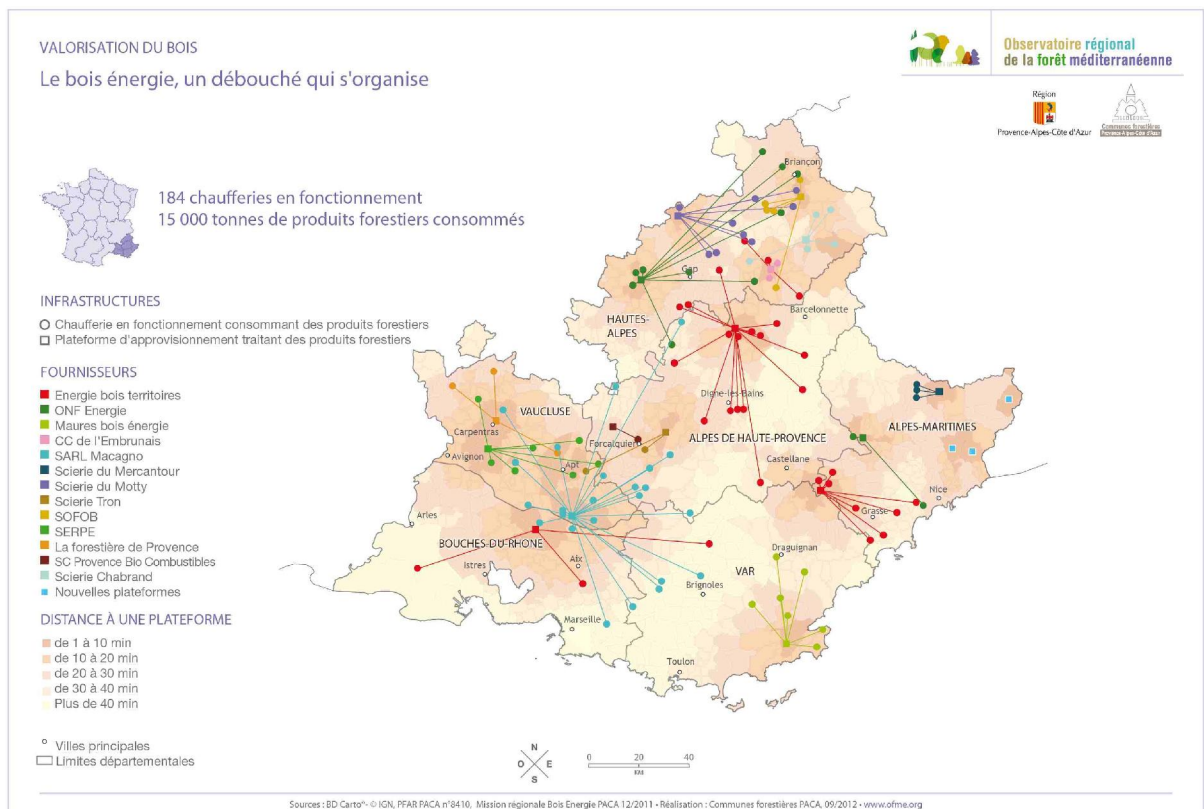
<sup>2</sup> Annexe 2 : CIBE, 2014, « Liste non exhaustive des structures d'animation bois-énergie », 10 pages

<sup>2</sup> Annexe 3 : CIBE, 2013, « L'animation bois-énergie - des résultats concrets », 2 pages

**Illustration 1 :** Graphe présentant l'évolution de la puissance bois installée (et du nombre d'études) sur les Régions Haute et Basse Normandie en fonction de l'animation bois-énergie  
 (Source : Biomasse Normandie (avec le soutien de l'ADEME et de la Région Haute-Normandie))



**Illustration 2 :** Cartographie du réseau de plates-formes et de chaufferies en région PACA  
 (Réalisation : Communes forestières PACA. Plus d'information : <http://www.ofme.org/bois-energie>)



## 2. La richesse et les faiblesses des structures d'animation :

### La diversité des structures porteuses

**129 structures identifiées** par la commission « Animation bois-énergie du CIBE » et mises en réseau depuis 2008. Réparties sur toute la France et d'origines variées (secteurs de l'énergie, de l'agriculture ou du bois et de la forêt), elles possèdent des compétences riches, diversifiées et approfondies qui se démultiplient via le réseau animé par le CIBE.

### Compétences spécifiques

Le métier d'animateur bois-énergie requiert des **compétences complètes et transversales** sur la filière, autant que des **compétences techniques pointues** (thermiques, combustibles bois, mise en réseau et animation), ainsi les professionnels en poste sont de niveau ingénieur ou équivalent.

Par exemple, l'animateur élabore des pré-études de faisabilité les projets de chaufferies qui mettent en œuvre ses compétences thermiques et économiques, ainsi que ses connaissances de la filière bois-énergie ; il organise également des événements pour faire se rencontrer les différents acteurs de cette filière qui requiert des capacités d'animation, de communication et de maîtrise des contraintes et attentes de chacun d'entre eux.

### Zones d'intervention

Toutes les structures d'animation facilitent le lien avec le terrain. 61% d'entre elles ont une action départementale et 23% régionale. Les autres agissent sur des territoires infra-départementaux ou interdépartementaux (Parcs naturels régionaux, notamment).

### Typologie

Un réseau d'animateurs bois-énergie porté en majorité par des **structures associatives** mais de profils et donc de compétences différentes et plus ou moins larges (domaines de la forêt, de l'agriculture ou de l'énergie).

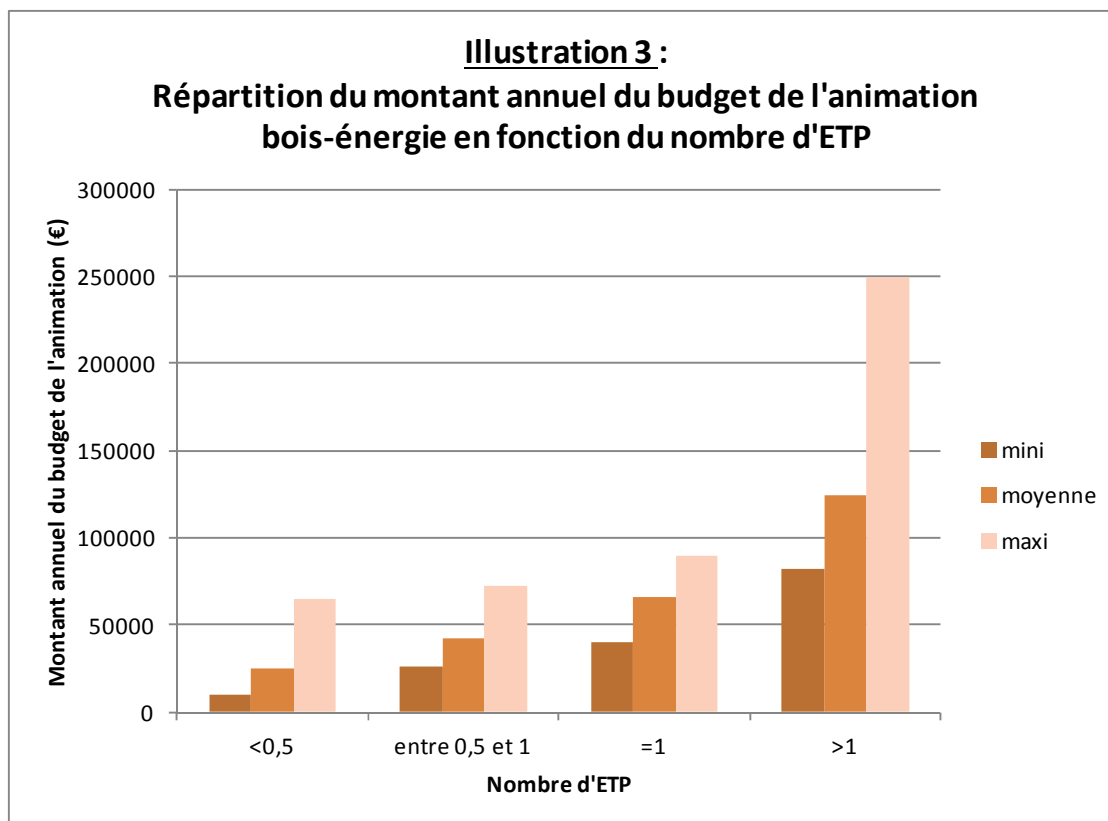
Ces structures sont tournées vers l'**ensemble des porteurs de projets** de chaufferies qu'ils soient industriels, agricoles, du tertiaire privé (soutien à la mise en place des appels à projets « BCIAT »), mais aussi de collectivités.

### Financements<sup>1</sup>

Du fait de cette diversité de structures porteuses, les moyens financiers et humains sont inégaux.

En ce qui concerne les financements des **missions d'animation bois-énergie**, les structures d'animation enquêtées présentent en moyenne **1 Equivalent Temps Plein (ETP)** pour un **budget allant de 40 000 à 90 000 €**, soit des **variations très importantes** (Illustration 3).

<sup>1</sup> CIBE, 2014, « Point sur les modes de financement des missions d'animation », 11 pages  
36 structures sur 129 enquêtées



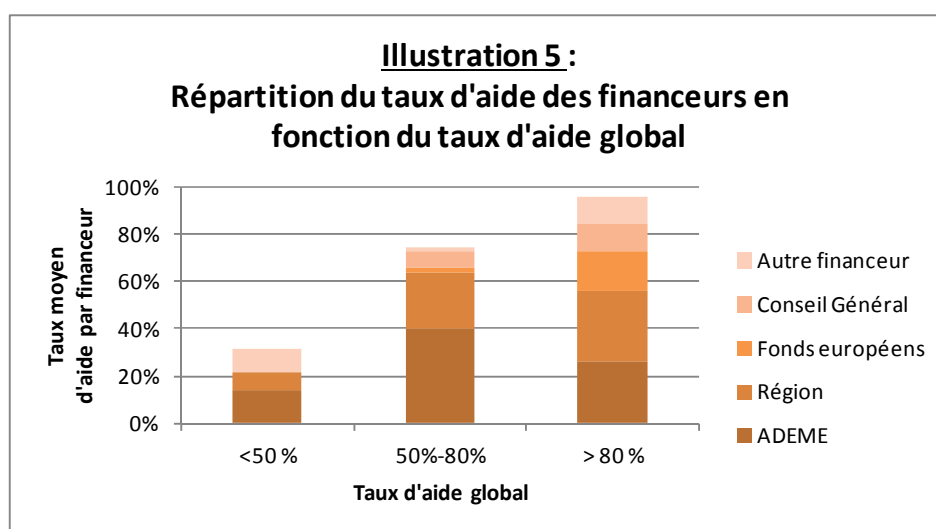
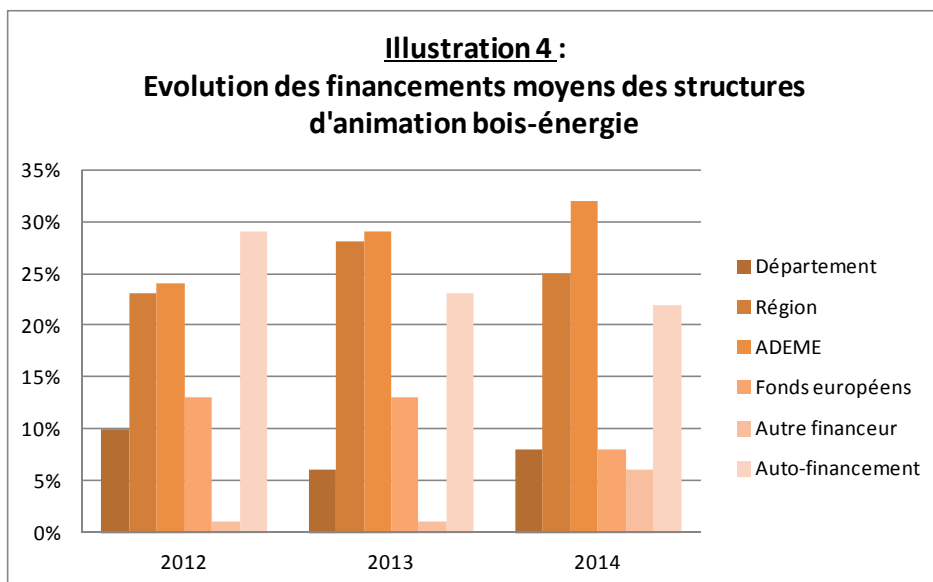
## Les difficultés financières actuelles de ces structures

Les structures d'animation bois-énergie sont financées à 78 % en moyenne à l'heure actuelle (illustration 4) mais avec de fortes disparités en terme de montant et de partenaires financiers. Les financeurs principaux sont l'**ADEME** et les **Régions** avec une dispersion importante des taux d'aide (illustration 5).

Cependant, la quasi-totalité n'a pas d'assurance sur la pérennité de leurs financements à court ou moyen termes. Notamment, certains animateurs nous font part de la **diminution** imminente du soutien de leurs **Conseils Généraux**.

Portées par des structures associatives ayant des situations financière fragiles (peu de trésorerie), ce manque de visibilité sur leurs ressources futures les oblige, pour mener à bien leur mission, à prendre le risque d'embaucher du personnel sans pouvoir **consolider ces emplois** (CDD) avec un impact important sur la qualification et un turn-over récurrent des salariés.

La **difficulté de mobiliser des financements complémentaires** est un vrai problème et un frein au déploiement des projets. Il détourne l'activité d'animation des petites structures vers une recherche trop lourde à porter de financements et risque de compromettre la position neutre et objective de l'animateur auprès de ses partenaires.



### 3. Les enjeux et perspectives de l'animation bois-énergie

Si la filière bois-énergie a su répondre aux objectifs 2012, les **objectifs gouvernementaux pour 2020 sont ambitieux** (23 % de part d'énergies renouvelables).

Elle souhaite pouvoir **relever ce nouveau défi** en s'appuyant sur un **réseau d'animateurs** de terrain intégrés et expérimentés.

Ils sont de **vrais atouts** pour l'insertion des projets dans un contexte local en veillant à l'adéquation entre demande de chaleur, disponibilité de la biomasse et adaptation des installations.

Mais, les structures porteuses de ces missions présentent dans leur majorité un **profil fragile en termes de financement**.

Le CIBE recommande donc de :

- **Conforter l'activité** des animateurs bois-énergie
  - Favoriser leur **participation dans des études territoriales** et/ou nationales
  - **Développer leur rôle** (via des outils et formations, si nécessaires) sur des sujets dont l'importance paraît croissante (accompagner les projets de chaufferies industrielles, agricoles ou tertiaires (dispositifs BCIAT et Fonds Chaleur), contribuer à la structuration des filières d'approvisionnement, appui au développement de la qualification RGE)
- Aider à la **mise en place de structures sur les territoires non couverts** (Lorraine, Limousin, notamment)
  - en missionnant les structures départementales voisines
  - en soutenant la création d'une structure *ad hoc*
  - en soutenant la création d'un poste d'animateur au sein d'une structure proche du monde du bois et/ou de l'énergie
- Aider les **structures en difficulté** (notamment financées à moins de 80 %)
  - **Augmenter la part du financement de l'ADEME** pour tendre vers un soutien *a minima* de 50 % des budgets d'animation
  - Aider à la **recherche de nouveaux financements complémentaires** (démarches nationales auprès des fédérations de collectivités et régionales auprès de collectivités territoriales, par exemple)
- Consolider les **financements existants** :
  - Améliorer la **visibilité** des financements en généralisant les conventions pluri-annuelles
  - Simplifier et mutualiser les démarches administratives associées en élaborant des **dossiers de financement uniques** et des **objectifs à atteindre concertés entre financeurs**
  - Conforter l'utilisation des **fonds européens** en rappelant l'éligibilité de l'animation bois-énergie ou en aidant au montage de dossiers de demandes de **fonds européens** en simplifiant l'accès et les démarches administratives via les structures gestionnaires de ces fonds (Régions ou autres)
  - Généraliser les **règlements intermédiaires** pour éviter les difficultés de trésorerie (notamment les financeurs typiques tels que l'ADEME et les collectivités locales):
    - Systématiser la mise en place d'avance à notification (30 % *a minima*)
    - Modifier les justificatifs de dépenses à fournir pour avoir des paiements intermédiaires (la justification de 50 % du temps passé doit permettre de bénéficier de 50 % du montant de l'aide).

**Le CIBE est prêt à soutenir l'ensemble des démarches proposées et à préciser les recommandations faites dans le cadre de sa commission ANI.**





-----

**Annexes :**

- Annexe 1 : CIBE, 2012, « *L'animateur, acteur incontournable de la filière bois-énergie* », 4 pages
- Annexe 2 : CIBE, 2014, « *Liste non exhaustive des structures d'animation bois-énergie* », 10 pages
- Annexe 3 : CIBE, 2013, « *L'animation bois-énergie - des résultats concrets* », 2 pages
- Annexe 4 : CIBE, 2014, « *Point sur les modes de financement des missions d'animation* », 11 pages